

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

143

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 11^e jour du mois de mai 2016 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : Mme Pascale Baillargeon, parent
Mme Manon Letarte, présidente
Mme Véronique Labrecque, parent
Mme Julie Rouillard, vice-présidente
M. Éric Fluet, parent
Mme Nancy Morin, enseignante
M. André Bilodeau, enseignant
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien
M. Raphaël St-Jacques, président du conseil des élèves
M. Antoine Michaud, vice-président du conseil des élèves
Mme Carole Bourgault, commissaire
Mme Lucie Bilodeau, représentante des membres de la communauté

Absences motivées : M. Daniel Campagna, parent
Mme Anne-Marie Gervais, enseignante
M. Sylvain Codère, enseignant
Mme Line Couture, directrice-adjointe

Membres de la direction : Mme Maryse Talbot et M. Sylvain Brière

Secrétaire : Mme Linda Plante

1. Mot de bienvenue

Madame Manon Letarte souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Manon Letarte fait la lecture de l'ordre du jour.

CET-938

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2016

Au point 10.2, *les bons coups*, au cinquième paragraphe, cinquième ligne, nous aurions dû lire :
«...Pour les autres matières, ces élèves vont en classe...» et non « Pour les autres matières, ses élèves vont en classe...»

CET-939

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 avril 2016 tel que modifié.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Au point 4, *affaires en lien avec le procès-verbal*, concernant la participation des élèves au tournoi de golf du Club optimiste. Comme convenu, Mme Talbot a vérifié auprès du Conseil des élèves, et une équipe d'élèves participera au tournoi de golf.

5. Correspondance

Aucune correspondance.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

Aucun public.

7. Rapport d'activités :

7.1 Compte-rendu du représentant au Comité de parents

Madame Manon Letarte nous informe qu'une formation a été offerte concernant les frais facturés aux parents.

Cette formation était offerte en visioconférence aux trois secteurs de la CSHC. Malheureusement, pour les secteurs de Coaticook et Lac-Mégantic, la visioconférence n'a pas eu lieu faute d'inscriptions.

Madame Letarte nous informe que les coûts des futures rencontres par visioconférence seront imputés aux comités de parents. Ces coûts comprennent la location de la salle et les frais pour le technicien. Cela représente environ 1 000 \$ par rencontre.

7.2 Rapport du Conseil des élèves

Le personnel de la cafétéria a remarqué la perte d'ustensiles causée par les agissements de certains élèves. Certains les jettent à la poubelle, d'autres les collectionnent dans leur casier ou s'amuse à les déformer. Il y aura donc la création d'une série d'affiches pour sensibiliser les élèves à ne pas agir ainsi. Les membres du personnel de la cafétéria ont déjà créé une affiche sur laquelle des ustensiles déformés y sont apposés.

La fontaine compteur d'eau a été livrée et sera installée sous peu. Elle sera inaugurée le 25 mai prochain.

Pourquoi en faire l'inauguration?

Au cours de la campagne de financement, le Conseil des élèves a participé et remporté un concours relativement à ce projet. Les organisateurs de ce concours désirent être présents à l'inauguration.

Cette semaine, à la cafétéria, tout se déroulera sous la thématique internationale. Chaque jour, le menu offert représentera un pays différent. Des mets italiens, africains, chinois, mexicains et québécois seront servis aux élèves.

Une équipe du Conseil des élèves participera au tournoi de golf du Club optimiste.

En lien avec son projet PPE de 5^e secondaire, M. Raphaël St-Jacques nous présente les grandes lignes de son projet. Il veut créer un système de reconnaissance pour récompenser les élèves qui s'impliquent dans l'école, qui adoptent un bon comportement, qui obtiennent de bons résultats académiques, etc. Il y travaille actuellement et nous en reparlera à une prochaine rencontre.

Q : Est-ce que la demi-journée d'activités pour la fin d'année est planifiée?

R : Les représentants nous informent que la rencontre aura lieu demain jeudi et qu'ils nous en parleront à la prochaine rencontre.

8. Questions administratives:

8.1 Matériel requis pour la rentrée scolaire 2016-2017 (adoption)

Madame Maryse Talbot fait la présentation des documents que les membres avaient reçus préalablement.

Cette année, en lien avec la politique des frais exigés aux parents, nous avons complètement revu nos listes de matériels scolaires. Les enseignants ont été consultés et ils ont collaboré à la mise à jour des listes.

Par exemple, en ce qui concerne les dictionnaires anglais-français, nous ferons des achats et, avec un système de code à barres, nous les prêterons aux élèves pour l'année. En ce qui a trait aux bescherelles et aux grammaires, nous opterons pour des séries classe. Il y a aussi de bons sites Internet que les élèves peuvent consulter.

Q : Par rapport à la grammaire qui n'est plus exigée, est-ce possible d'indiquer clairement les sites Internet que les enseignants recommandent ou de faire connaître les bons liens Internet à consulter?

R : Madame Nancy Morin dit qu'il y en a plusieurs et qu'elle vérifiera le tout.

Q : Pour les calculatrices, est-ce que ce sera une calculatrice par élève ou si ce sera une série par classe?

R : Comme à l'habitude, nous fournirons les calculatrices pour la 5^e secondaire. Pour ce qui est des autres niveaux, nous n'avons pas encore pris de décision, nous discutons avec les enseignants.

Un membre mentionne que les élèves ont besoin d'une calculatrice à la maison pour faire leurs devoirs de mathématiques. Il se demande s'ils auront ce qu'il faut à la maison.

Q : Est-ce que nous pourrions suggérer l'achat d'une calculatrice?

R : Oui, si les membres le désirent, nous pouvons l'ajouter aux listes d'effets scolaires. Toutefois, nous prévoyons quand même une série par classe.

Les membres suggèrent que l'on ajoute aux listes l'achat d'une calculatrice, mais avec l'ajout de la mention: *facultatif*.

De plus, il est proposé par les membres d'indiquer au bas des listes une mention suggérant qu'il est fortement recommandé de respecter le format des cartables demandé et d'éviter les cartables surdimensionnés puisque l'espace dans les casiers est restreint et qu'il y a deux élèves par casier. La formulation sera à déterminer.

CET-940

Sur la proposition de Nathalie Grenier, il est résolu d'adopter le matériel requis pour la rentrée scolaire 2016-2017 après y avoir apporté les ajouts demandés.

8.2 Budget du Conseil d'établissement (frais de déplacement)

Monsieur Brière demande aux membres concernés de compléter leur rapport pour leur allocation de déplacement et de lui remettre dès que possible. Jusqu'à ce jour, aucune dépense n'a été débitée, et le solde est toujours de 1 248 \$.

Q : Qui paie pour les pâtisseries, le café et l'eau offerts à chacune des rencontres?

R : Monsieur Brière répond que les coûts sont déduits du budget d'opérations.

Q : Qu'arrive-t-il de cette somme, s'il en reste?

R : Le solde restant n'est pas reconduit pour la prochaine année, et l'argent retournera au MEES. Ce budget est à la disposition des membres du Conseil pour leur permettre de s'inscrire à des formations en lien avec le Conseil d'établissement.

Q : Est-ce que les membres pourraient s'inscrire et participer au tournoi de golf du Club optimiste étant donné qu'une partie des profits profitera aux élèves de la polyvalente?

R : Nous vérifierons auprès de la Commission scolaire, mais il se peut que cela ne s'inscrive pas dans le cadre du Conseil d'établissement.

Q : Est-ce qu'il y aura un souper pour la dernière rencontre?

R : C'est notre point 8.4, mais nous le discuterons maintenant.

8.4 Dernière rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine rencontre aura lieu mercredi 8 juin prochain à 17 h 30 au restaurant *Les Petits Plaisirs du Lac*, situé au 2482 rue Laval à Nantes, QC G6B 1A1.

8.3 Budget coaching

Monsieur Sylvain Brière distribue les documents et en fait la présentation. Comme demandé à la dernière rencontre, M. Brière détaille les dépenses et les revenus des activités sportives et des campagnes de financement.

Le montant total déboursé par les parents, pour les activités sportives cette année, est de 60 395 \$. De cette somme, nous devons retrancher les frais versés au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) qui sont de 21 105,12 \$ et les autres frais tels la location du Centre sportif Mégantic (CSM), les frais de transport par autobus lors des tournois ou des compétitions à l'extérieur, l'achat de matériel comme les ballons, les frais d'arbitrage, les vêtements, les cliniques de sport, etc.

À noter qu'à la fin de l'année, les soldes sont reportés à l'année suivante.

La dernière campagne d'agrumes et de pains a généré des revenus de 81 703,31 \$, des dépenses de 56 650,10 \$, pour un profit net de 24 423,21\$. Une grande partie de ces profits, 13 763 \$, a été redistribuée aux élèves sous forme de crédit pour leur inscription sportive. L'autre partie des profits, 2 171 \$, a également été distribuée aux élèves, qui eux ont choisi de diminuer le coût de leur bal des finissants.

Les dernières pages du document détaillent la rémunération des entraîneurs indiquant le coût et le taux horaire.

9. Questions éducatives

9.1 Gestion de l'encadrement (information)

Pour faire suite à la dernière rencontre, une demande a été faite pour connaître la gradation des interventions à la polyvalente.

Madame Maryse Talbot distribue trois documents aux membres, soit le protocole concernant les absences anormales, la politique pour les appareils électroniques et la gestion des rapports disciplinaires. Une présentation PowerPoint complètera l'information des principes de l'encadrement.

Chaque début d'année, les élèves sont rencontrés, par niveau, et sont informés des règlements et de ce que nous attendons d'eux.

Tous les enseignants, éducateurs spécialisés, intervenants, surveillants d'élèves ont reçu la formation sur la gradation des interventions. Les nouveaux employés la recevront à leur entrée en fonction.

La présentation PowerPoint sur les principes de l'encadrement débute.

Il faut distinguer rapidement les types de comportements, encadrer les élèves en les ramenant à leurs responsabilités et travailler en collaboration et en concertation en équipe multidisciplinaire.

Il faut distinguer les manquements de base des manquements majeurs. Madame Talbot cite plusieurs genres de manquements et donne des exemples d'interventions disciplinaires en lien avec les manquements.

Au premier cycle, il y a souvent un premier avertissement, un deuxième et, au troisième, il y a une conséquence. Il y a aussi l'appel aux parents qui peut se faire, car ils font partie de la solution.

Toutes les interventions sont consignées pour bien faire le suivi des interventions.

Nous travaillons sur un modèle de réponse à l'intervention. Nous nous sommes basés sur des études et, avec l'aide d'intervenants, nous avons mis quatre ans à mettre en place notre démarche.

Un enseignant mentionne que c'est beaucoup mieux qu'avant. Qu'il s'appuie sur un canevas précis.

Un autre membre souligne la mention faite au cinquième paragraphe, de la feuille d'absence anormale, qui dit que la direction se permet de refuser la motivation de l'autorité parentale.

Les statistiques des sept dernières années indiquent qu'auparavant, avec 4 périodes de classe par jour, il y avait 1 600 périodes d'absences anormales par année. Aujourd'hui, avec 5 périodes de classe par jour, nous avons 12 élèves seulement qui cumulent plus de 10 absences anormales.

Un membre souligne qu'il est satisfait des présentations faites ce soir. Il se sent davantage concerné en tant que membre du Conseil d'établissement et qu'il saura répondre aux questions des autres parents.

Tous remercient Mme Talbot et M. Brière pour leur présentation.

10 Informations :

10.1 Gala méritas du 4 juin 2016

Tous les membres sont invités à assister au gala en tant que membre du Conseil d'établissement. Ils n'auront qu'à donner leur nom et nous leur réserverons leurs places dans la section des dignitaires. De plus, ils seront invités au cocktail des dignitaires à 18 h à l'Intervalle. Le gala suivra à 19 h, à l'auditorium, sous le thème du cabaret.

10.2 Gala sportif du 1^{er} juin 2016

Tous les membres sont également invités à assister au gala sportif qui aura lieu à 19 h, le 1^{er} juin prochain.

10.3 Les bons coups

Du 10 mai au 10 juin prochain, à la médiathèque de Lac-Mégantic, il y a l'exposition de près de 50 peintures des élèves en arts plastique de la 1^{re} secondaire. Le thème est : *portrait animalier*. Bravo aux élèves et à leur enseignante, Mme Maryse Sylvain.

Le 25 avril dernier, au Centre sportif Mégantic (CSM), a eu lieu le vernissage pour l'exposition Coup de cœur des élèves de la CSHC.

Du 28 avril au 10 mai dernier, au CSM, a eu lieu l'exposition des œuvres des élèves en arts plastiques du 2^e cycle. Le vernissage a eu lieu lundi 2 mai dernier à 18 h 30. Félicitations à tous les élèves et à leurs enseignants.

Le groupe des entraidents, en collaboration avec leurs responsables, a créé un outil de communication virtuelle. Cela permet aux élèves, et ce de façon sécuritaire, de communiquer avec les membres du Conseil des élèves. Ils ont créé un protocole pour mieux gérer les situations. Cet outil a été présenté au dernier colloque des entraidents, ce qui a permis de le bonifier, de l'uniformiser pour tous les groupes.

Les élèves de l'unité de rattrapage avec leur projet IDÉO ont créé un guide sous le thème : *je pars en appart*. Ce projet est réalisé avec l'entremise du Carrefour jeunesse-emploi. Le guide contient des trucs, des recettes, des tables de conversion, les coûts pour s'installer en appartement, etc. Le guide est en vente au Maxi au coût de 10 \$ et il s'envole rapidement. Félicitations aux élèves pour ce magnifique projet!

Cette semaine, il y a eu la présentation de la pièce de théâtre aux élèves de la 2^e à la 5^e secondaire. Ce soir, mercredi et demain, jeudi, cette pièce sera présentée au grand public. Bravo aux élèves et à leur enseignante, Mme Julie Tremblay.

Les 13 et 14 avril derniers, l'ensemble l'Expresso présentait son spectacle au grand public. Bravo aux élèves et à leur enseignant, M. Alexandre Mongeon.

Le 20 mai prochain, 98 élèves des 1^{re} et 2^e secondaires, quitteront pour Toronto, pour un voyage bilingue. Onze accompagnateurs les guideront tout au long de ce voyage.

Le 13 mai prochain, une trentaine d'élèves participeront au Défi Pierre Lavoie. Ils seront de retour avec leurs trois accompagnateurs, dimanche 15 mai, en soirée.

Le 27 mai prochain, aura lieu la marche pour vaincre le cancer. Des équipes se forment actuellement pour y participer.

Le projet *Bougeons-Don*, du groupe PPO qui a remporté le lauréat local de la catégorie 2^e cycle *Défi Oseprendre*, a aussi remporté le classement régional et il se qualifie pour le classement provincial. Bonne chance aux élèves, à leur enseignante Mme Louise Turcotte et à Mme Mylène Pomerleau, conseillère d'orientation, pour sa collaboration.

Le 11 juin prochain, les élèves du groupe PPO organiseront un souper spaghetti et verseront les profits de cette activité à la *Maison d'hébergement et de répit*.

En avril dernier, deux de nos élèves, Antoine Michaud et Émile Dostie, du PAP natation, ont remporté huit médailles au Provincial de natation. Félicitations messieurs!

11. **Varia**

Aucun point.

12 **Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

13. **Question des membres du Conseil**

Aucune question.

14. **Levée de l'assemblée**

CET-941

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 30.

Manon Letarte
présidente

Maryse Talbot
directrice